

2024

# GUIDE DU TRI



**Portes Euréliennes  
d'Île-de-France**  
communauté de communes

[www.porteseureliennesidf.fr](http://www.porteseureliennesidf.fr)



*Votre implication  
est l'outil  
de la réussite*

# TRIER AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER LE FUTUR

Trier vos déchets est **un geste simple, primordial pour l'environnement et nos économies. En effet, le mauvais tri coûte deux fois plus cher à chacun d'entre nous.**

Sachez que les déchets collectés sont triés au centre de tri de Dreux puis dirigés vers les usines de traitement appropriées selon les matières. En cas de mauvais tri, les déchets sont rejetés puis renvoyés vers l'incinération et donc refacturés. Le coût est alors doublé.

**C'est pourquoi, en cas de doute, il est toujours conseillé de jeter aux ordures ménagères pour éviter ce surcoût.**

Dans ce guide nous vous rappelons **comment trier** les différentes matières **de manière efficace**. Seul le verre reste collecté en bornes d'apport volontaire réparties sur l'ensemble du territoire. Pour les autres déchets, des déchèteries sont à votre disposition.



# TRAVAILLONS ENSEMBLE, POUR AMÉLIORER LEUR PASSAGE



## Les élagages :

Afin de ne pas gêner les camions, pensez à élaguer les arbres de vos propriétés qui donnent sur les voies de circulation.



## Le stationnement :

Le service collecte utilise de gros camions devant s'engager dans de petites rues. Une voiture mal garée peut ainsi bloquer toute une tournée.



## Les travaux :

Lors de travaux sur la voie publique, les maires doivent envoyer l'arrêté d'occupation du domaine public, mentionnant l'autorisation de circulation pendant la durée des travaux. Le service collecte pourra ainsi anticiper la nouvelle organisation de la collecte.



### LES MYSTÉRIEUX LOGOS DU RECYCLAGE

1  Ruban de Möbius Emballage recyclable	2  Ruban de Möbius et % Emballage recyclable et recyclé à 80%	3  Tidyman L'emballage doit être jeté dans une poubelle	4  Triman L'emballage est recyclable
5  Indique le type de plastique	6  Point vert Le fabricant paye une taxe pour la collecte des déchets. Ne renseigne pas sur le caractère recyclable du produit	7  PENSEZ AU TRI! Une partie de l'emballage est recyclable (lire la notice)	

# LA COLLECTE

**Ramassage en porte à porte**  
des ordures ménagères,  
une fois par semaine



**Ramassage en porte à porte**  
des déchets sélectifs, une  
semaine sur deux



Les déchets  
déposés à côté  
du bac ne sont  
pas ramassés.

**Bornes d'apport volontaire pour le verre**  
présentes sur la commune



**Encombrants**

sur rendez-vous au **0 800 558 598**  
pour les personnes à mobilité réduite.



**Vente de composteurs**  
au pôle de PIERRES



**Bornes à piles**

Elles sont disponibles dans chaque mairie  
et déchèterie aux heures d'ouvertures.



# MÉMO-TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES FLACONS  
ET BOUTEILLES  
EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE



DEPUIS LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

TOUS LES CARTONS  
ET PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES  
EN MÉTAL



LES BONS RÉFLEXES

Emballages :

- ✓ vidés
- ✓ non lavés
- ✓ non imbriqués
- ✓ en vrac

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



**Toute anomalie de tri constatée entrainera la non collecte du bac (bac scotché).  
Il appartient à l'utilisateur de retrier son bac de manière conforme aux prescriptions de tri mentionnées dans ce guide.**

Exemples de déchets visibles

BAC REFUSÉ



Sacs fermés



Ordures ménagères



Bouteilles en verre



Morceaux de bois



gravats



Gros films plastiques / bâches



Chaussures / vêtements / tissus



métaux autres que boîtes de conserve



Appareils électriques



Jouets



BAC ACCEPTÉ

Plastiques autres que bouteilles et flacons



Plusieurs petites erreurs de tri



petit pot de fleur en plastique



films pack d'eau



sacs plastiques



emballages plastiques



# COMPOSTAGE

Composter permet de réduire la quantité de déchets jetés à la poubelle et ainsi réduire le nombre de sorties du bac d'ordures ménagères.

Depuis 2019, le service collecte vous propose à titre onéreux des composteurs individuels pour diminuer les tonnages des ordures ménagères résiduelles et de réaliser des économies de traitement. Cette action était destinée aux usagers volontaires avec un accompagnement aux bonnes pratiques.

Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets.

**En 2023, dans votre bac d'ordures ménagères il y avait :**



## Définition Biodéchet :

(Article L.514-1-1 du Code de l'Environnement)  
Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que des usines de transformation de denrées alimentaires.

## Comment réussir son compost ?

- ➔ Déchets « humides »  
Epluchures de fruits, légumes, légumes moisissés, filtre à café, marc de café, sachet de thé....
- ➔ Déchets « secs »  
Mauvaises herbes, fleurs fanées, feuilles mortes, brindilles, tailles d'arbustes broyées, tonte de gazon séchée au préalable...
- ➔ En quantité limitée :  
Epluchures d'oignons, d'agrumes, coquilles d'huitres concassées



## Comment éviter les rats et les moucheron ?

Pour éviter l'apparition de ces nuisibles, il est déconseillé d'y mettre de la viande ou du poisson. Nous vous conseillons de brasser de temps en temps votre compost pour l'aérer et ainsi favoriser l'action de compostage.

## Comment obtenir un composteur auprès du service collecte ?

- ➔ En allant sur le site internet de la communauté de communes des portes euriennes/ environnement/déchets ou en flashant ce QR code
- ➔ Remplir et signer la charte d'engagement
- ➔ La renvoyer par mail à [contact.technique.om@porteseuriennesidf.fr](mailto:contact.technique.om@porteseuriennesidf.fr)

Vous serez contacté afin de prendre rendez-vous pour venir chercher votre composteur (prévoir 20 minutes sur place). Attention selon disponibilité des stocks.

**Retrouvez toutes les informations sur le bio compostage sur notre site internet**



# LE VERRE

## Qu'est ce que le verre ?

Le verre se compose de sable (la silice), de calcaire et de carbonate de soude. Il peut également être obtenu à partir de verre recyclé. Le verre est recyclable à l'infini.

Les bornes à verre sont à votre disposition dans vos communes et dans chaque déchèterie.



## CE QUI EST AUTORISÉ DANS LES BORNES À VERRE :

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots en verre

*Sans bouchons  
ni couvercles*



## CE QUI EST INTERDIT DANS LES BORNES À VERRE, (donc qui va en déchèterie) :

- Vaisselle, faïence, céramique, porcelaine...
- Pots en grès, en terre...
- Ampoules, vitres, miroirs...

# LES DÉCHÈTERIES

Elles sont gérées par Sitreva qui a en charge le traitement et la valorisation des déchets.

	PIERRES 02 37 27 53 57	HARLEVILLE 02 37 90 92 72	DROUE SUR DROUETTE 02 37 83 62 84	NOGENT LE-ROI 02 37 51 96 53	OUARVILLE 02 37 22 15 48
Lundi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Mardi	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>
Mercredi	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>
Jeudi	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45 14h - 17h45
Vendredi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Samedi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Dimanche	9h - 12h45	<b>FERMÉ</b>	9h - 12h45	9h - 12h45	<b>FERMÉ</b>

*Les déchèteries sont fermées les jours fériés et la semaine entre le 24 et le 31 décembre.*



Les conditions d'accès sont consultables sur [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)  
Les infos en temps réel via [facebook.com/sitreva/](https://facebook.com/sitreva/)

Pour obtenir votre pass'déchèterie, inscrivez-vous en ligne sur [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)

# CONTACT

*Vous souhaitez faire le tri ? Votre foyer évolue ? Votre bac ne vous convient plus ?  
Un couvercle cassé ? Une roue dégradée ? Un problème sur la collecte ?  
Un conflit avec les équipes ?*

Téléphone : **02.37.27.57.12**

Courriel : **contact.technique.om@porteseureliennesidf.fr**

Adresse : **5, rue de la grosse borne - 28130 PIERRES**

# INFOS PRATIQUES

Un calendrier fourni gratuitement chaque année et téléchargeable sur :  
**[www.porteseureliennesidf.fr](http://www.porteseureliennesidf.fr)**



**Retrouvez l'actualité du service collecte  
sur Panneau Pocket  
«service collecte-cc des Portes Eureliennes  
d'Île de France 28130»**



**Portes Euréliennes  
d'Île-de-France**  
communauté de communes

Service collecte  
5, rue de la grosse borne  
28130 PIERRES  
Téléphone : 02 37 27 57 12  
Courriel : [contact.technique.om@porteseureliennesidf.fr](mailto:contact.technique.om@porteseureliennesidf.fr)